



## Frais huissiers suite a un litige avec le rsi

Par **kn72**, le **23/03/2014 à 14:28**

bonjourrn nous sommes victimes d'une saisie attribution a la demande du rsi rn je vais resumer la situation rn affiliés au rsi en 2008 pour la creation d'une sarl avec mon frere, nous avons benéficié de l'accrèrn notre entreprise n'a pas marché, liquidation en février 2009. rn le nécessaire a été fait auprès du rsi. (envoi de la copie de la décision de liquidation) rn depuis 2009 le rsi nous envoie des lettres de relances, appels à cotisations dont les montants ne sont jamais les mêmes. nous téléphonons pour réexpliquer que la société n'existe plus. en allant à la banque on m'informe que mon compte est en saisie attribution depuis le 5/03/2014 à la demande du rsi. surprise, un huissier est passé à mon domicile à la mi février, j'étais absent mais aucun avis de passage a été déposé. saisie à hauteur de 8000£ un prélèvement de 765£ a été effectué par l'huissier sans que j'en sois informé. rv chez l'huissier quelques jours après pour la remise des docs. rn signature d'un acquiescement avec un montant provisoire (calculé par le rsi, 1119£) pour que le compte soit débloquent rn le rsi reconnaît qu'il y a une erreur de calcul mais que nous aurons 454£ de cotisations à régler chacun pour 2008, nous sommes d'accord. je demande donc à l'huissier de ne pas prélever la somme restante de l'acquiescement, c'est ok mais une semaine plus tard, 444£ de débite à nouveau alors que le compte est débloquent. l'huissier me dit que c'est la banque qui a prélevé et la banque renvoie la faute à l'huissier. j'ai les 454£ de rsi et le plus beau l'huissier me demande 510£ de frais! le souci est que au départ les frais étaient proportionnels à la dette, ils devaient être recalculés en fonction du nouveau montant donné par le rsi; nous croyons fortement que le calcul n'a pas été refait, car mon frère lui a la même somme de 454£ de rsi à payer mais lui c'est 90£ de frais huissier! même si nous tenons compte du coût de la saisie attribution (moi seul l'a eu) qui est de 213£, l'écart est énorme. il y a beaucoup de zones d'ombres dans cette histoire, l'huissier n'est pas clair rn puis je contester le calcul des frais? rn merci pour votre aide, je suis en train de me faire arnaquer par un huissier.